

**CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DES QUARTIERS  
DU PARMELAN**

**Rapport du Commissaire aux Comptes sur les  
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2018

# **CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DES QUARTIERS DU PARMELAN**

6 allée des Salomons

74000 ANNECY

Association

## **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2018

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2018

Aux membres,

### 1 Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association «CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DES QUARTIERS DU PARMELAN » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### 2 Fondement de l'opinion

#### 2.1 *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### 2.1 *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **3 Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les subventions d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **4 Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

### **5 Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président.

## **6 Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la

**CENTRE SOCIAL ET  
CULTUREL DES  
QUARTIERS DU  
PARMELAN**

*Rapport du Commissaire  
aux Comptes sur les  
comptes annuels*

*Exercice clos le  
31 décembre 2018*

continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

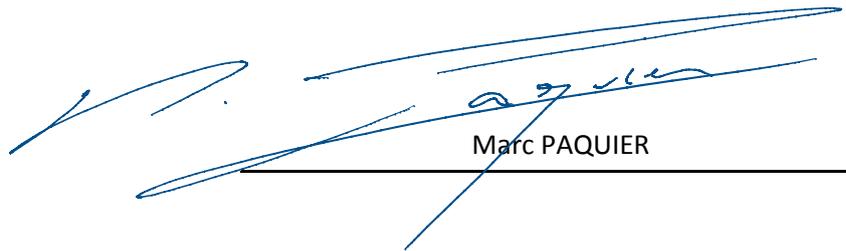
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

*Fait à Annecy, le 27 mars 2019,*

*Le Commissaire aux Comptes*

**Audicé Alpes**  
Commissaires aux comptes

---



Marc PAQUIER

---

# **CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DES QUARTIERS DU PARMELAN**

Comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2018

## Bilan association

Présenté en Euros

<b>ACTIF</b>	Exercice clos le <b>31/12/2018</b> (12 mois)		Exercice précédent <b>31/12/2017</b> (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	9 466	9 466			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	34 195	31 138	3 057	1 165	1 892
Autres immobilisations corporelles	40 620	26 758	13 862	14 210	- 348
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
<b>Immobilisations financières</b>					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières				1 650	- 1 650
<b>TOTAL (I)</b>	<b>84 281</b>	<b>67 362</b>	<b>16 919</b>	<b>17 025</b>	<b>- 106</b>
<b>Stocks en cours</b>					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés	4 677		4 677	18 279	- 13 602
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	65 835		65 835	60 670	5 165
Valeurs mobilières de placement				12 964	- 12 964
Disponibilités	365 033		365 033	342 531	22 502
Charges constatées d'avance	5 636		5 636	6 423	- 787
<b>TOTAL (II)</b>	<b>441 181</b>		<b>441 181</b>	<b>440 866</b>	<b>315</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>525 462</b>	<b>67 362</b>	<b>458 100</b>	<b>457 891</b>	<b>209</b>

## Bilan association(suite)

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le <b>31/12/2018</b> <small>(12 mois)</small>	Exercice précédent <b>31/12/2017</b> <small>(12 mois)</small>	Variation
<b>Fonds associatifs et réserves</b>			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	263 502	260 526	2 976
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves	27 000	27 000	
. Report à nouveau			
. Résultat de l'exercice	-10 209	1 876	- 12 085
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>280 293</b>	<b>289 402</b>	<b>- 9 109</b>
Provisions pour risques et charges	34 345	35 822	- 1 477
<b>TOTAL (II)</b>	<b>34 345</b>	<b>35 822</b>	<b>- 1 477</b>
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement	2 970		2 970
. Sur autres ressources			
<b>TOTAL (III)</b>	<b>2 970</b>		<b>2 970</b>
<b>Dettes</b>			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	33 780	40 242	- 6 462
Autres	60 823	47 722	13 101
Produits constatés d'avance	45 890	44 702	1 188
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>140 492</b>	<b>132 667</b>	<b>7 825</b>
Ecart de conversion passif (V)			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>458 100</b>	<b>457 891</b>	<b>209</b>

## Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le <b>31/12/2018</b> (12 mois)			Exercice précédent <b>31/12/2017</b> (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	317 548	5 490	323 038	240 819	82 219	34,14
<b>Chiffres d'affaires Nets</b>	<b>317 548</b>	<b>5 490</b>	<b>323 038</b>	<b>240 819</b>	<b>82 219</b>	<b>34,14</b>
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			390 120	440 597	- 50 477	-11,46
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			6 594	5 628	966	17,16
Autres produits			11 158	9 403	1 755	18,66
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>730 911</b>	<b>696 448</b>	<b>34 463</b>	<b>4,95</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			194 390	189 240	5 150	2,72
Impôts, taxes et versements assimilés			18 819	17 068	1 751	10,26
Salaires et traitements			369 235	346 528	22 707	6,55
Charges sociales			140 937	132 387	8 550	6,46
Dotations aux amortissements sur immobilisations			7 878	6 713	1 165	17,35
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			6 234	10 669	- 4 435	-41,57
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>737 493</b>	<b>702 605</b>	<b>34 888</b>	<b>4,97</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>-6 583</b>	<b>-6 158</b>	<b>- 425</b>	<b>6,90</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			1 142	1 718	- 576	-33,53
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>1 142</b>	<b>1 718</b>	<b>- 576</b>	<b>-33,53</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
<b>Total des charges financières (VI)</b>						
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>1 142</b>	<b>1 718</b>	<b>- 576</b>	<b>-33,53</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>-5 441</b>	<b>-4 440</b>	<b>- 1 001</b>	<b>22,55</b>

## Compte de résultat association (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le <b>31/12/2018</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/12/2017</b> (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 085	235	1 850	787,23
Produits exceptionnels sur opérations en capital		50	- 50	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>2 085</b>	<b>285</b>	<b>1 800</b>	<b>631,58</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 883	968	2 915	301,14
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>3 883</b>	<b>968</b>	<b>2 915</b>	<b>301,14</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-1 798</b>	<b>-684</b>	<b>- 1 114</b>	<b>162,87</b>
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	2 970	-7 000	9 970	142,43
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>734 137</b>	<b>698 450</b>	<b>35 687</b>	<b>5,11</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)</b>	<b>744 346</b>	<b>696 574</b>	<b>47 772</b>	<b>6,86</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-10 209</b>	<b>1 876</b>	<b>- 12 085</b>	<b>644,19</b>
Dont Crédit-bail mobilier	3 785	4 041	- 256	-6,34
Dont Crédit-bail immobilier				

# Annexes

## PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.  
L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 458 100,45 E.

Le résultat net comptable est une perte de 10 209,07 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 27/03/2019 par les dirigeants.

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

### METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 1999, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, et n° 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

## Annexes (suite)

### NOTES SUR LE BILAN ACTIF

#### Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 84 281

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	9 466			9 466
Immobilisations corporelles	78 700	9 422	13 308	74 814
Immobilisations financières	1 650		1 650	
<b>TOTAL</b>	<b>89 817</b>	<b>9 422</b>	<b>14 958</b>	<b>84 281</b>

Amortissements et provisions d'actif = 67 362

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	9 466			9 466
Immobilisations corporelles	63 325	7 878	13 308	57 895
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>72 792</b>	<b>7 878</b>	<b>13 308</b>	<b>67 362</b>

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess.dts similaire	9 466	9 466	0	de 1 à 2 ans
Install.techn.mat & outillage	4 865	4 180	685	de 4 à 5 ans
Materiel technique pedagogique	5 072	4 874	198	5 ans
Equipement cirque	24 258	22 084	2 174	de 2 à 5 ans
Mat.bureau & informa	25 413	16 765	8 647	de 3 à 5 ans
Mobilier	13 671	8 456	5 215	de 4 à 10 ans
Materiel pedagogique clsh	472	472	0	5 ans
Autre materiel	1 064	1 064	0	de 3 à 5 ans
<b>TOTAL</b>	<b>84 281</b>	<b>67 362</b>	<b>16 919</b>	

#### Etat des créances = 76 148

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	76 148	76 148	
<b>TOTAL</b>	<b>76 148</b>	<b>76 148</b>	

#### Produits à recevoir par postes du bilan = 2 700

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	2 700
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>2 700</b>

#### Charges constatées d'avance = 5 636

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## Annexes (suite)

### NOTES SUR LE BILAN PASSIF

#### Provisions = 34 345

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées Provisions pour risques &	35 822		1 477		34 345
<b>TOTAL</b>	<b>35 822</b>		<b>1 477</b>		<b>34 345</b>

#### Etat des dettes = 140 492

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	33 780	33 780		
Dettes fiscales & sociales	60 532	60 532		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	290	290		
Produits constatés d'avance	45 890	45 890		
<b>TOTAL</b>	<b>140 492</b>	<b>140 492</b>		

#### Charges à payer par postes du bilan = 46 043

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	11 527
Dettes fiscales & sociales	34 516
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>46 043</b>

#### Produits constatés d'avance = 45 890

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## Annexes (suite)

### NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

#### *Autres informations relatives au compte de résultat*

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

## Annexes (suite)

### AUTRES INFORMATIONS

#### *Rémunération des dirigeants*

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

#### *Dettes garanties par des sûretés réelles*

NEANT

## Annexes (suite)

#### *Autres informations complémentaires*

La dette actuarielle concernant l'engagement pour départ en retraite s'élève à 34 345 € ; elle est comptabilisée au compte 153 000 Provision pour retraite.( méthode rétrospective, table de mortalité TV 88/90, taux d'actualisation de 3%)

## Annexes (suite)

### DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

#### Produits à recevoir = 2 700

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Divers pdts a recevo( 46870000 )	2 700
<b>TOTAL</b>	<b>2 700</b>

#### Charges constatées d'avance = 5 636

Charges constatées d'avance	Montant
Charges const.avance( 48600000 )	5 636
<b>TOTAL</b>	<b>5 636</b>

#### Charges à payer = 46 043

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn.fts non parven( 40810000 )	11 527
<b>TOTAL</b>	<b>11 527</b>

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dette prov.conges a( 42823000 ) Conges payes( 43862000 )	25 012 9 504
<b>TOTAL</b>	<b>34 516</b>

#### Produits constatés d'avance = 45 890

Produits constatés d'avance	Montant
Pdts const avance( 48700000 )	45 890
<b>TOTAL</b>	<b>45 890</b>

## Annexes (suite)

### RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

#### Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Durée de l'exercice	12 mois				
<b>I - Situation financière en fin d'exercice</b>					
a) Capital social					
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<b>II - Résultat global des opérations effectives</b>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	323 038	240 819	236 079		121
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-838	-2 346	8 710	17 265	33 453
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-838	-2 346	8 710	17 265	33 453
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-10 209	1 876	13 794	28 801	31 694
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<b>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements					
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
<b>IV - Personnel :</b>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	369 235	346 528	331 240	323 768	316 824
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	140 937	132 387	127 743	129 620	115 160